Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

RÈGLEMENT (CEE) Nº 388/92 DE LA COMMISSION

du 18 février 1992

portant modalités d'application du régime spécifique pour l'approvisionnement en produits céréaliers des départements français d'outre-mer (DOM) et établissant le bilan d'approvisionnement prévisionnel

(JO L 43 du 19.2.1992, p. 16)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) nº 793/2006 de la Commission du 12 avril 2006	L 145	1	31.5.2006

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1992R0388:20010101:FR:PDF